

Contrat de plus de 87 M€ remporté par le Groupe KEAS pour des systèmes de brouillage électronique de communications

Dardilly, 8 janvier 2018.

Le Groupe KEAS, qui figure parmi les 3 participations stratégiques de Delta Drone, vient de remporter un très important contrat, estimé à plus de 87 M€, avec la société Sagi/Telio, dans le cadre d'un appel d'offre gagné auprès de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) dépendante du Ministère de la Justice.

Ce contrat, d'une durée d'environ 10 ans, porte sur la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de systèmes de brouilleurs de télécommunications mobiles. Cela concerne l'ensemble des centres de détention en France (environ 250).

Il marque le succès de l'alliance des savoir-faire de Telio, acteur international reconnu pour son expertise dans les solutions de téléphonie fixe en milieu carcéral, et de KEAS, expert dans la détection et le brouillage des communications civiles et militaires.

Ce marché ouvre des perspectives extrêmement importantes sur les marchés d'Europe, d'Afrique et des Etats Unis d'Amérique.

Pour mémoire, le groupe KEAS avait remporté en 2016 deux marchés sur appels d'offres internationaux, pour équiper l'ensemble des bâtiments de la Marine Nationale en transpondeurs, devenant de ce fait le seul fabricant Français d'AIS « Warship ».

Lors de la conclusion du contrat DAP, Jean Angelidis et Jean-Marc Bouthinon, dirigeants de KEAS, ont déclaré : *« L'entrée de Delta Drone dans notre capital il y a quelques mois nous a donné un nouvel élan, qui a grandement contribué au succès que nous connaissons aujourd'hui. Le gain de ce contrat et son importance font radicalement changer de dimension le Groupe KEAS, d'autant qu'il ouvre des perspectives considérables de développement, en France et à l'étranger. Dans ce nouveau contexte, nous envisageons sérieusement de trouver de nouvelles sources de financement pour assoir notre structure financière, y compris par le biais d'une introduction en Bourse. A cet égard, l'appui de Delta Drone sera probablement un facteur décisif de succès. »*

De son côté, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone, précise : *« Une des principales raisons de notre décision d'investir dans KEAS était la qualité et la fiabilité des solutions développées, notamment pour les secteurs de la sécurité & sûreté et l'inspection industrielle. Le succès remporté aujourd'hui par KEAS prouve de manière éclatante la justesse de notre choix. Porté par une nouvelle dimension, le Groupe KEAS va être en mesure de nous apporter ses compétences techniques de très haut niveau pour contribuer au développement de nouvelles solutions métiers. Plusieurs axes de travail ont d'ores et déjà démarré, avec une très bonne coordination entre nos équipes respectives, commerciales et techniques. D'un strict point de vue financier enfin, la valeur de notre participation devrait augmenter de manière très significative ».*

Forts de cette référence majeure, KEAS et Delta Drone envisagent dès à présent de travailler sur deux axes de développement complémentaires :

- la commercialisation de la solution de brouillage KEAS à l'étranger, en s'appuyant notamment sur les filiales de Delta Drone,
- la mise au point d'un système de brouillage embarqué sous drone, solution qui répond à de nombreux besoins dans le domaine de la sécurité.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels.

L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR0011522168
4 166 666 BSA sont également cotés sur Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR001329977

www.deltadrone.com

Contacts :



Jérôme Gacoin
01 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr